

DEC141018DR01

**Décision portant délégation de signature à Madame Laurence GAREUX les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPS3611 intitulée Institut des Systèmes Complexes de Paris Ile-de-France**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133030DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UPS3611, intitulée « Institut Systèmes Complexes de Paris Ile-de-France », dont le directeur est Monsieur David CHAVALARIAS ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Laurence GAREUX, Ingénieur d'étude 2<sup>ème</sup> classe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Laurence GAREUX, délégation est donnée à Madame Catherine ROBERT, Ingénieur de recherche hors classe aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 mars 2014

Le Directeur d'unité  
David CHAVARALIAS

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014